

La Ville de Genève prévoit de réaménager ce parc très apprécié des familles mais en mauvais état

# La grande mue du bois de la Bâtie

RACHAD ARMANIOS

**Parc** ► Lieu apprécié des familles, le bois de la Bâtie est pourtant en piteux état et loin d'être exploité à la hauteur de son potentiel. La Ville de Genève entend redonner du lustre à ce site privilégié qui surplombe la cité. Ce parc se situe en outre au cœur d'une zone urbaine promise à un fort développement (PAV, pointe de la Jonction, tram Cornavin-Onex-Bernex...).

Chef de l'Environnement urbain, le maire Guillaume Barazzone a déposé une demande de crédit de 14,67 millions de francs pour réaménager les lieux à l'horizon 2019-20. La semaine prochaine, le Conseil municipal devrait envoyer ce projet en commission pour l'étudier de près.

## 1 Etat des lieux

Le constat dressé par la municipalité est sévère: cheminement dégradés ou si dangereux sur la falaise qu'ils sont fermés, mauvais éclairage qui accentue le sentiment de dangerosité, une pataugeoire hors service, des jeux en fin de vie – même s'ils ont été remplacés il y a dix ans – et qui ne répondent plus à la grande fréquentation du parc, notamment les week-ends. Enfin, le restaurant Le Chalet donne la sinistrose, liton entre les lignes du descriptif du projet.

## 2 Cheminements

La Ville prévoit de refaire les sentiers en les rendant accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le réseau de chemins dans la falaise sera amélioré, certains tracés revus ou supprimés. Enjeu crucial: sécuriser les parcours, notamment par la pose de filets ou le rehaussement de murs. En effet, la structure géologique du bois, situé sur une ancienne moraine glaciaire, expose les chemins à une érosion continue.

Ces voies d'accès mènent à la «boucle», un parcours périphérique qui sera ponctué de trois belvédères. Enfin, les deux voies formant une croix au centre de la boucle seront entièrement piétonnes.

Un meilleur éclairage diminuera le sentiment d'insécurité et la consommation d'énergie. Un système de détection maintiendra la lumière dans un état de veille et l'augmentera au passage des usagers. La signalétique, enfin, sera améliorée. A noter que les chiens devront désormais au minimum être tenus en laisse.

## 3 Jeux, maisonnette et pavillon

Les enfants de tous âges profiteront d'une nouvelle place de jeux, dans un paysage de petites collines où seront intégrées les installations, formant un parcours ludique (ponts de cordes, plateformes, toboggans...). La pataugeoire,



Les cheminements du bois de la Bâtie sont dégradés, voire fermés pour cause de danger. JPDS

aujourd'hui condamnée, sera remplacée par des jeux d'eau avec plusieurs bassins qui ne dépasseront pas les 20 cm

pour répondre aux normes de sécurité. Ils devront répondre aux normes, et ne dépasseront donc pas 20 cm de profondeur.

Le pavillon de plein air et la maisonnette du gardien seront entièrement réaménagés pour proposer des activités en lien avec

la nature, destinées aux enfants du parascolaire ou de crèches.

## 4 Le Chalet

Situé en surplomb de la prairie, le site de l'actuel restaurant Le Chalet tiendra une place importante. L'objectif est de redynamiser ce lieu avec des événements populaires et culturels, à l'image de la buvette du théâtre de l'Orangerie au parc La Grange. Le restaurant, dont la terrasse et le bâtiment sont trop délabrés pour une rénovation, sera rasé. Un pavillon accueillera une buvette. Le bail du Chalet sera remis au concours à la fin des travaux et un nouvel exploitant désigné.

## 5 Le parc animalier

A noter que le parc animalier n'est pas concerné par la demande de crédit. Pourtant, un groupe de travail mandaté par la Ville, lui avait recommandé de faire évoluer ce zoo en «ferme urbaine» (*Le Courrier* du 24 mai 2016). Un projet manifestement trop ambitieux, alors que le budget de fonctionnement annuel du bois de la Bâtie augmentera déjà d'1,6 million de francs. «D'autres aménagements sont prioritaires», se contente de répondre le département de Guillaume Barazzone.

Les terrains de foot seront également maintenus en l'état, tandis que la forêt gagnera 1000 m<sup>2</sup>.

Les travaux sont planifiés pour l'hiver prochain. |